

Résumé

Le rapport présente les résultats d'une étude d'envergure nationale sur l'opinion publique relative à l'innocuité des produits de santé commercialisés au Canada. Les objectifs de l'étude étaient de mieux connaître le niveau de connaissance des Canadiens et leur utilisation des renseignements relevant du domaine de l'innocuité des produits de santé ainsi que de déterminer quelles sont les sources habituellement utilisées pour obtenir de tels renseignements. De plus, l'étude s'est penchée sur l'opinion des Canadiens quant à la responsabilité des différents intervenants en matière d'innocuité des médicaments et a permis d'évaluer la confiance des gens à l'égard des systèmes qui garantissent l'innocuité des produits de santé. Les connaissances et les expériences des Canadiens par rapport aux effets indésirables des médicaments (EIM) ont également été évaluées.

Voici les faits saillants de cette étude.

De façon générale, les Canadiens trouvent les produits de santé sécuritaires. Ils font également confiance aux systèmes qui garantissent l'innocuité de ces produits.

Les Canadiens trouvent les médicaments d'ordonnance très sécuritaires ou généralement sécuritaires, suivis des médicaments en vente libre puis des produits de santé naturels. De plus, pas moins de sept Canadiens sur dix font entièrement ou passablement confiance aux connaissances des professionnels de la santé et à leur manière de renseigner leurs patients, à la manière dont le gouvernement surveille et réglemente l'innocuité et l'efficacité des médicaments ainsi qu'à la manière dont les sociétés pharmaceutiques garantissent l'innocuité et l'efficacité des produits de santé.

Les Canadiens sont satisfaits des renseignements sur l'innocuité des médicaments.

Les Canadiens sont très satisfaits des renseignements sur les médicaments d'ordonnance et un peu moins satisfaits des renseignements sur l'innocuité des produits de santé naturels. Le petit groupe de répondants insatisfaits affirment qu'ils manquent d'information et que l'information mise à leur disposition est incomplète.

Une grande majorité de répondants croient que les consommateurs, le gouvernement fédéral et les professionnels de la santé devraient tous avoir une part de responsabilité quant à l'innocuité des médicaments.

L'innocuité des médicaments est surtout perçue comme la responsabilité commune des intervenants. Les Canadiens accordent le plus souvent une part de responsabilité aux patients ou aux consommateurs, aux professionnels de la santé et au gouvernement fédéral. Cependant, quatre



Canadiens sur dix affirment que les sociétés pharmaceutiques devraient être les *seules* responsables de l'innocuité des médicaments.

Pas moins de deux Canadiens sur trois prennent bon nombre de mesures en ce qui concerne l'utilisation sécuritaire des médicaments ou d'autres produits de santé. Cela comprend : lire les étiquettes sur les produits et suivre le mode d'emploi; signaler les effets indésirables; se renseigner sur les effets indésirables ou secondaires possibles; et se renseigner auprès d'un professionnel de la santé sur l'innocuité des médicaments.

Les Canadiens cherchent habituellement des renseignements sur les médicaments d'ordonnance et veulent habituellement obtenir des renseignements sur les effets secondaires.

Tandis qu'environ six Canadiens sur dix affirment qu'ils recherchent toujours des renseignements sur l'innocuité des médicaments d'ordonnance lorsqu'ils les prennent pour la première fois, moins de gens le font à la même fréquence pour les produits de santé naturels (un peu moins de la moitié) ou les médicaments en vente libre (un tiers). Ceux qui recherchent des renseignements sur l'innocuité veulent surtout connaître les effets secondaires possibles, peu importe le type de produit utilisé. Ceux qui prennent des produits de santé naturels recherchent également des renseignements sur l'innocuité en matière d'efficacité.

Les pharmaciens représentent une source clé d'information pour ceux qui prennent des médicaments d'ordonnance ou en vente libre, tandis qu'Internet est la principale source d'information de ceux qui prennent des produits de santé naturels.

Les Canadiens sont moins enclins à chercher de nouveaux renseignements sur les produits qu'ils ont déjà commencé à prendre.

Une minorité de Canadiens cherchent régulièrement des renseignements supplémentaires sur l'innocuité des produits de santé qu'ils ont déjà commencé à prendre. La plupart du temps, ils recherchent des renseignements supplémentaires en se basant sur ce qu'ils ont lu sur l'emballage des produits et sur les étiquettes ou sur ce qu'ils ont vu ou entendu dans les médias. Internet est la source la plus fréquemment utilisée pour rechercher de nouveaux renseignements sur un produit qu'ils prennent déjà.

Environ le tiers des Canadiens affirment qu'ils connaissent le site Web de Santé Canada qui divulgue de nouveaux renseignements sur l'innocuité des produits de santé. Les deux tiers connaissent l'existence des avis et des avertissements publics.

Deux fois plus de Canadiens connaissent davantage les avis et les avertissements publics transmis par les médias que le site Web de Santé Canada. Au cours des six derniers mois, un Canadien sur dix a cherché de nouveaux renseignements sur des médicaments ou d'autres produits de santé sur ce site Web; le degré de satisfaction est très élevé dans ce groupe.

Environ un Canadien sur trois déclare qu'il est probable qu'il s'abonne à MedEffet.

Un pour cent des Canadiens qui ont participé à l'étude sont actuellement abonnés à l'Avis électronique MedEffet et le tiers des répondants disent qu'il est probable qu'ils s'y abonnent prochainement. Ceux qui ne sont pas susceptibles de s'y abonner disent qu'ils sont mal à l'aise avec la technologie, qu'ils se trouvent en santé ou que l'Avis électronique ne les intéresse pas.

Quatre personnes sur dix songent régulièrement aux effets indésirables des médicaments (EIM) lorsqu'ils prennent des médicaments ou d'autres produits de santé. Le quart des répondants connaissent le rôle de Santé Canada dans la déclaration des EIM.

Quatre personnes sur dix songent toujours ou souvent aux EIM lorsqu'ils prennent un nouveau médicament, la plupart du temps en raison de leur expérience personnelle. Ceux qui ont éprouvé un EIM sont plus susceptibles de communiquer avec leur médecin. Les Canadiens auraient probablement plus tendance à signaler les EIM s'ils comprenaient l'importance de ce geste et s'ils savaient comment procéder. La majorité des Canadiens se sentiraient le plus à l'aise de signaler un EIM à leur médecin.

Les attitudes et les comportements des Canadiens concernant les produits de santé commercialisés varient en fonction du sexe, de l'âge et de la région.

De façon générale, les femmes utilisent plus de produits de santé que les hommes et font légèrement moins confiance aux systèmes en place pour garantir l'innocuité des médicaments. Par conséquent, elles prennent plus de mesures pour s'assurer de l'innocuité des médicaments et sont plus à l'affût des EIM possibles lorsqu'elles prennent de nouveaux médicaments.

L'opinion des Canadiens de moins de 35 ans est, à certains égards, différente de celle des Canadiens plus âgés. Les Canadiens moins âgés recherchent généralement moins de renseignements sur un nouveau produit ou un produit qu'ils prennent déjà et songent généralement moins aux EIM lorsqu'ils prennent un nouveau médicament.

Les résidents du Québec se distinguent des autres Canadiens dans bon nombre de secteurs. Les Québécois font plus confiance à la façon dont les

intervenants garantissent l'innocuité et l'efficacité des produits de santé et ont plus tendance à croire que les professionnels de la santé devraient être les seuls garants de l'innocuité des médicaments. En outre, lorsqu'ils commencent à prendre un médicament d'ordonnance de façon régulière, ils recherchent généralement moins de renseignements que les autres Canadiens. Les Québécois connaissent également moins les avis publics de Santé Canada. Les résidents du Québec se sentiraient plus à l'aise que les autres Canadiens de signaler les EIM à un médecin.

Conclusions et observations

Les résultats de cette recherche permettent d'arriver aux conclusions suivantes.

1. Les Canadiens sont passablement convaincus que les médicaments et les produits de santé en vente au Canada sont sécuritaires grâce aux systèmes en place pour garantir l'innocuité de ces produits.

Ce sentiment très répandu peut être mis en relation avec les autres résultats de l'étude. Ainsi, puisque les médicaments d'ordonnance sont prescrits par des médecins et contrôlés par des pharmaciens, plus de Canadiens croient qu'ils sont sécuritaires. Cependant, moins de Canadiens trouvent les médicaments en vente libre sécuritaires et ils sont encore moins nombreux à trouver les produits de santé naturels sécuritaires.

2. Les Canadiens se donnent une part de responsabilité concernant l'innocuité des médicaments, une responsabilité partagée avec le gouvernement fédéral, les professionnels de la santé et les sociétés pharmaceutiques. Cependant, la clé de cette part de responsabilité est que les Canadiens font confiance aux connaissances de leurs professionnels de la santé pour ce qui est de l'utilisation sécuritaire des médicaments et qu'ils comptent sur ces professionnels pour obtenir des renseignements.

Une grande partie des Canadiens semblent dépendre des médecins et des pharmaciens pour obtenir la plupart de leurs renseignements sur l'innocuité, particulièrement pour les médicaments d'ordonnance. Ils semblent limiter leur propre rôle à la lecture du matériel, notamment les étiquettes des produits, et au respect du mode d'emploi.

3. La majorité des Canadiens ne cherchent pas de renseignements sur l'innocuité des médicaments, sauf lors du premier achat. Ils consultent alors un médecin ou un pharmacien. Seul un Canadien sur dix a consulté le site Web de Santé Canada au cours des six derniers mois pour obtenir



des renseignements sur l'innocuité, et très peu se sont abonnés à la liste d'envoi Avis électronique MedEffet. Cependant, le degré de satisfaction des usagers à l'égard du site Web de Santé Canada est assez élevé, ce qui laisse supposer qu'une plus grande sensibilisation pourrait mener à une utilisation accrue.

4. Dans l'ensemble, les Canadiens semblent satisfaits des renseignements sur l'innocuité des produits de santé et, à moins d'un événement à haut risque, ils semblent peu susceptibles de modifier leur comportement en ce sens. Ils font généralement confiance aux systèmes en place pour garantir leur sécurité et ils semblent à l'aise avec les renseignements qu'ils reçoivent et avec les sources d'information. Par conséquent, augmenter l'utilisation des sources de renseignements de Santé Canada, par exemple le site Web et la liste d'envoi MedEffet, sera un défi. Si Santé Canada désire accroître l'utilisation de ces outils, il sera nécessaire d'en augmenter la notoriété de même que de fournir des motifs pour les utiliser : expliquer pourquoi la population devrait rechercher des renseignements supplémentaires. Il semblerait que cette stratégie devrait aussi être employée pour augmenter le nombre de déclarations des EIM; en effet, une telle augmentation ne pourra se faire sans une sensibilisation accrue de l'importance de signaler les EIM et de la marche à suivre.

L'augmentation de la notoriété du site Web de Santé Canada/MedEffet sera probablement bien accueillie chez la minorité de Canadiens insatisfaits de la quantité ou de l'exhaustivité des renseignements divulgués sur l'innocuité des produits.

N° du contrat : H1011-050073/001/CY

Date d'octroi du contrat – 2005-02-17